



LIVRET IAS NIVEAU 2



Capacité
Professionnelle IAS
Niveau 2 (150
heures)

Statut mandataire d'assurance
ou mandataire d'Intermédiaire
en Assurance

IAS NIVEAU 2

MODALITÉ D'ACCÈS : Les inscriptions se font par mail à conseiller@venusconsulting.fr ou en ligne sur notre site. Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance. Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation en e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (conseiller@venusconsulting.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

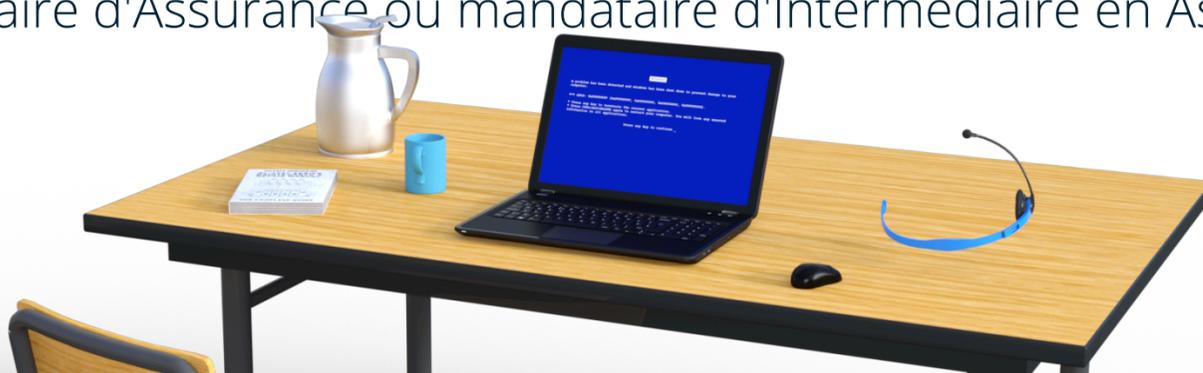


VENUS CONSULTING

LIVRET DE STAGE IAS NIVEAU 2

Capacité Professionnelle IAS Niveau 2 (150 heures)

Statut mandataire d'Assurance ou mandataire d'Intermédiaire en Assurance



OBJECTIFS VISÉS

Répondre aux exigences du livret formation posées par la loi pour les Intermédiaires en Assurance (délivrance du livret niveau II)

Répondre aux exigences capacité professionnelle pour être immatriculé(e) auprès de l'ORIAS en tant que mandataire d'Assurance ou mandataire d'Intermédiaire en Assurance (à titre plénier) - Immatriculation ORIAS Niveau 2

PUBLIC

Tout public souhaitant exercer la profession de mandataire en assurance ou d'agent d'assurance

PRÉREQUIS
Aucun

COMPÉTENCES ACQUISES

Délivrance d'un Livret de formation IAS NIVEAU 2 conforme à la Loi et reconnue par les organismes et autorités de tutelles (ORIAS, ACPR) et permettant de justifier le statut d'intermédiaire en assurances niveau 1 et d'accéder au Registre de l'ORIAS.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

E-learning 100 %
Blended Learning E-learning + présentiel

DURÉE
150 HEURES

TARIF : à partir de 1080 € HT

PROGRAMME

UNITÉ 1 : LES SAVOIRS GÉNÉRAUX

- 1.1 La présentation du secteur de l'assurance
- 1.2 Les différentes catégories d'assurance
- 1.3 L'intermédiation en assurance
- 1.4 La relation avec le client
- 1.5 La lutte contre le blanchiment

UNITÉ 2 : LES ASSURANCES DE PERSONNES : INCAPACITÉ INVALIDITÉ - DÉCÈS - DÉPENDANCE - SANTÉ

- 2.1 L'assurance contre les risques corporels (incapacité-invalidité-décès)
- 2.2 La dépendance
- 2.3 L'assurance complémentaire santé

UNITÉ 3 : LES ASSURANCES DE PERSONNES : ASSURANCE VIE ET CAPITALISATION

- 3.1 La prise en compte des besoins
- 3.2 Les principales catégories de contrats
- 3.3 Les spécificités

UNITÉ 4 : ASSURANCES DE BIENS ET DE RESPONSABILITÉ

- 4.1 L'appréciation et la sélection du risque
- 4.2 Les différents types de contrats
- 4.3 La présentation des garanties et la tarification
- 4.4 La vie du contrat

MODALITÉS D'EXAMEN

L'évaluation de la formation prendra la forme d'un QCM de 100 questions. La durée totale d'évaluation est de 2 heures. En cas d'échec (soit moins de 50% de bonnes réponses), une session de rattrapage sera organisée pour le candidat.

PERSONNALISATION DE LA FORMATION

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation - Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation